



Rapport intermédiaire d'évaluation des Comités de Liaison Nationaux (CLN)

Evaluateur externe

Professeur Dr. Dumitru Chitoran
(Roumanie)

Diffusion restreinte
(SHS-2005/WS/)
Paris, octobre 2005
Original anglais

Table des matières

I CADRE DE L'ÉVALUATION	1
1. Mandat, objet et portée de l'évaluation.....	1
2. Méthodologie de l'évaluation (activités réalisées)	1
3. Analyses précédentes des CLN du MOST	2
4. Hypothèses d'évaluation	3
II CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION	4
5. Situation des CLN dans les pays représentés au CIG du MOST	4
6. Structure, affiliation, composition, rôles et fonctions des CLN	5
6.1 Structure et statut légal et institutionnel des CLN ou des organismes ou structures équivalents responsables du suivi du MOST au niveau national	5
6.2 La Composition des CLN	9
6.3 Les Rôles et les fonctions assurées par les CLN	10
7. Les Activités	11
7.1 La promotion des recherches orientées vers des politiques pertinentes pour le MOST, l'amélioration des liens entre recherches et politiques	11
7.2 Le Renforcement des capacités et activités de formation	12
7.3 La Collecte, le traitement et la diffusion de l'information	13
7.4 Les Stratégies de communication et les capacités d'extension	13
8. L'emploi des TIC	14
9. Les stratégies de coopération	14
9.1 Les coopérations entre les CLN et les secrétariats du MOST au niveau national	14
9.2 La Communication et coopération entre les CLN; la coopération régionale	15

10. Les Alliances et les partenariats avec les organisations des Nations Unies et les autres OIG	16
11. Les liens avec les associations en Sciences sociales et les ONG	17
12. La collaboration et la coopération avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO	17
13. Les liens avec les Chaires UNESCO	18
14. Le financement	18
III CONCLUSIONS	19
IV PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS	20
A. Propositions pour la réorganisation des structures de mise en oeuvre du MOST aux niveaux national, régional et international	20
B. Recommandations	24

Liste des Annexes

Annexe 1 : Termes de référence	
Annexe 2 : Questionnaire	
Annexe 3 : Rapport préliminaire	
Annexe 4 : Réponses au questionnaire	
Annexe 5 : Situation des CLN dans les pays représentés au CIG du MOST	
Annexe 6 : Tableau 1 - Structures, statuts institutionnels correspondant et fonctions primaires des comités de liaisons nationaux	
Annexe 7 : Tableau 2 - Activités des CLN du MOST établis sur les réponses du questionnaire, propositions effectuées et avis exprimés dans les réponses du Questionnaire.	
Annexe 8 : Tableau 3 – Propositions faites et positions exprimées dans les réponses au Questionnaire	

RAPPORT INTERMEDIAIRE D'EVALUATION DES COMITES DE LIAISON NATIONAUX (CLN)

I. CADRE DE L'EVALUATION

1. Mandat, objet et portée de l'évaluation

L'évaluation a été lancée en prenant en compte les recommandations de la 6ème Session du Conseil Intergouvernemental (CIG) du Programme MOST (Paris, 19-21 février 2003) qui stipulait que « *le Secrétariat du MOST, en collaboration avec les Commissions Nationales entreprendra une révision de la structure, des opérations et de l'impact des CLN* » et sur cette base, « *soumettra des propositions et des recommandations appropriées au CIG* ».

Il s'agit de la première évaluation complète des CLN entreprise dans le cadre du MOST. Son but a été prospectif plus que rétrospectif, en se concentrant sur le processus de transition initié en 2003 actuellement en cours et plus spécifiquement sur « *comment adapter la structure et les activités des CLN afin de mettre en œuvre la nouvelle mission de ce programme* ».

2. Méthodologie de l'évaluation (activités réalisées)

En conformité avec les termes de référence approuvés par le secteur des Sciences sociales et le Service d'Evaluation et d'Audit (annexe 1) un plan d'évaluation a été soumis au Secrétariat du MOST et les activités suivantes ont été réalisées :

- collecte, analyse et classification de l'information à partir des documents du MOST disponible dans les dossiers du Secrétariat et sur le site Internet du MOST
- discussions avec les membres du personnel du secteur SHS et avec plusieurs experts au sein et en dehors du Secrétariat, impliqués dans les activités du MOST et qui en ont une connaissance approfondie
- contacts (via Internet et par téléphone) avec les membres du Bureau du CIG et du CCS (Comité de Conseil Scientifique) ainsi qu'avec les anciens évaluateurs externes du MOST
- échanges de points de vue - par téléphone ou via Internet, entretiens lors de la 7^{ème} session du CIG – avec des représentants des Commissions nationales, les CLN et les experts en Sciences sociales dans plusieurs pays
- visite d'un CLN (Roumanie, pour lequel une évaluation complète a été préparée). Deux autres visites de CLN avaient été envisagées, mais le manque de temps et de fonds n'ont pas permis de les faire. L'évaluateur a assisté à une rencontre consacrée à un projet du MOST (CODENOBA) organisée par la sous Commission pour les Sciences sociales de la Commission Nationale française pour l'UNESCO
- collecte de l'information actualisée sur la situation des CLN du MOST à travers un **Questionnaire** (annexe 2) qui a circulé en deux phases parmi les Etats membres (mai-juin et août-septembre 2005). Ce questionnaire s'est révélé être un outil très utile pour cette évaluation. Il y a eu 64 réponses : 45 questionnaires remplis et 19 autres réponses indiquant qu'il n'y avait pas de CLN dans le pays concerné, mais qu'il était prévu d'en établir un pour la Phase II (annexe 3 présentant les réponses par pays). Les informations obtenues grâce au questionnaire ont servi pour constituer les tableaux 1, 2 et 3 (respectivement annexes 6, 7 et 8). Elles ont été mises en ligne sur le site Internet du MOST dans un triple but : a) servir de base de données et de source d'information afin de faciliter les échanges entre les CLN b) permettre une mise à jour régulière par le Secrétariat du MOST avec le soutien des CLN et

des Commissions Nationales c) encourager la restructuration des CLN, ou la mise en place de nouveaux CLN quand ils n'existent pas, afin de répondre au mieux aux exigences de la Phase II du MOST.

Plusieurs autres activités ont beaucoup aidé l'évaluateur à mener à bien son travail:

- **Entretiens avec le personnel de SHS** : les résultats préliminaires de l'évaluation ont été présentés lors d'une rencontre avec le personnel de SHS le 27 juin 2005. Sur l'initiative de l'ADG/SHS, une seconde réunion de travail a été organisée le 30 juin 2005, à laquelle se sont rendus les membres du secrétariat du MOST ; les membres du Secrétariat du MOST, les directeurs ou leurs représentants, des experts en Sciences sociales des bureaux décentralisés, régionaux ou multipays y ont participé. Cette réunion a été l'occasion d'échanges de vue directs et constructifs, mettant en évidence pour la Phase II du MOST la nécessité de refondre sérieusement les structures, les mécanismes et les dispositions des CLN du MOST. En particulier, ils doivent être plus représentatifs des parties prenantes qu'ils doivent pousser à l'action, en incluant entre autres les décideurs et les organes de décision. Ils doivent aussi s'engager de façon plus active dans la coopération régionale et sous régionale, en agissant plus étroitement lors des Forums existant ou à venir des ministres du Développement social. Des propositions pertinentes sont sorties de ces discussions. Suite à ces réunions, les bureaux décentralisés, régionaux et multipays de l'UNESCO ont apporté un appui très valable pour l'obtention d'informations de la part des Etats membres grâce au questionnaire. Ils sont maintenant impliqués plus étroitement dans l'aide aux Etats membres pour monter des structures aux niveaux national et régional qui seront mieux à même de répondre aux besoins de la Phase II du MOST.
- **Présentation du rapport d'évaluation préliminaire lors de la 7ème session du CIG du MOST**, 25-27 juillet 2005 (annexe 5 Doc.SHS/Conf 205/08d). Les membres du CIG ont pris bonne note des conclusions préliminaires de l'évaluation et de l'ensemble des propositions et des recommandations. Ils ont engagé des discussions de fond sur les actions à entreprendre en vue de relancer de façon ciblée le MOST au niveau national. Ils ont mis l'accent sur le besoin d'un responsable des liaisons au niveau national pour le MOST, établi dans la structure des Commissions Nationales afin d'assurer le suivi du MOST dans le pays concerné. Ils ont exprimé leur accord sur les propositions et les recommandations présentées dans le rapport préliminaire, en insistant toutefois sur la nécessité de mettre en place et de coordonner des réseaux nationaux et régionaux, sur la coopération croissante du MOST avec les organisations en Sciences sociales, avec les organisations des Nations Unies et les autres OIG qui sont actives dans les secteurs couverts par le MOST. Les recommandations du CIG sont incluses dans cette évaluation.
- **Une table ronde informelle des Commissions Nationales et des comités scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO** a été organisée durant la 33ème Conférence générale (7 octobre 2005). Elle a servi d'une part à mettre l'accent sur le besoin de coopération renforcée entre les CLN du MOST et les structures nationales mises en place pour les autres programmes scientifiques de l'UNESCO, d'autre part, à obtenir le soutien des Commissions Nationales pour établir des structures d'appui pour le MOST aux niveaux national et régional. Il a été aussi proposé de travailler ensemble pour revoir les directives des CLN sur les programmes scientifiques, le MOST étant inclus.

3. Analyses précédentes des CLN du MOST

Le Secrétariat du MOST a examiné la situation des CLN en 2000. Il est apparu alors que les CLN (ou plutôt une structure naissante soutenant le MOST) étaient établis à l'époque dans 61 pays, à savoir :

Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Barbade, Biélorussie, Bénin, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap Vert, Colombie, RD du Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, République Tchèque, Egypte, Finlande, France, Hongrie, Inde, Indonésie, République Islamique d'Iran, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Lettonie, Lituanie, Malawi, Malte, Mauritanie, Mongolie, Maroc, Ouzbékistan, Pays-Bas, Norvège, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Fédération de Russie, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Uruguay, Vietnam.

Le CIG du MOST a examiné le travail des CLN lors des réunions statutaires et a adopté des recommandations appropriées pour améliorer leur situation. Le rapport d'évaluation du MOST (1994-2001) a signalé que les Etats membres avaient largement adopté des solutions très variables dans le fonctionnement du MOST aux niveaux national et local. Ce même rapport concluait en disant que « le niveau des activités des CLN du MOST varie en fonction des financements disponibles et de l'enthousiasme des membres ». Il notait également que les CLN rencontrent des difficultés a) pour rejoindre la communauté scientifique et en particulier les jeunes chercheurs b) pour assurer des liens de soutien avec les agences de financements c) pour entrer en contact avec les organismes de décisions et la société, une fonction qui selon l'opinion de l'évaluateur, « n'était que partiellement remplie ».

Dans ses *Propositions pour la Phase II du MOST*, le professeur Elvi Whittaker, ancien président du Comité de Conseil Scientifique du MOST, confirmait les conclusions du rapport d'évaluation : les CLN n'agissent pas comme cela avait été envisagé et attendu au départ. Elle a fait plusieurs propositions pour améliorer le travail des CLN, à savoir :

- a) observer les comités de liaison des autres programmes scientifiques de l'UNESCO (par ex. MAB, COI, PICG, IHP-IGC) afin de trouver des structures et des liens plus efficaces
- b) établir un système permettant l'envoi de comptes-rendus (biennuel)
- c) envisager la création de structures thématiques plus souples, travaillant comme des réseaux de recherche et restant actives grâce au partage d'intérêts au niveau universitaire. Son conseil était « de les utiliser pour MOST mais non comme des appendices de MOST ».

4. Hypothèses d'évaluation

La mise en place de structures efficaces et l'établissement d'un système complexe de mise en réseaux et de modalités de relations aux niveaux national, régional et international est essentiel pour que les efforts entrepris rendent le MOST plus crédible, plus visible et pour accroître son impact. Douze ans après son début et confronté à de nouvelles tâches découlant de la réorientation du programme, le MOST a besoin d'un solide réseau de structures de soutien pour atteindre les objectifs fixés pour sa seconde phase.

La mise en place de ces structures de soutien pour le MOST dépend de plusieurs facteurs :

- a) l'intérêt des Etats membres envers le programme et leur disponibilité pour lui affecter les ressources appropriées pour ses activités
- b) l'intérêt de la communauté des chercheurs en Sciences sociales aux niveaux national, régional et international, en vue d'engager la recherche en conformité avec les objectifs du programme
- c) le large soutien apporté par les autres parties prenantes de la société, y compris les acteurs et l'opinion publique en général.

La décision de faire porter l'objectif du MOST sur les liens des recherches en politiques a été prise par l'UNESCO et le CIG en réponse aux besoins perçus de combler le fossé entre la recherche en Sciences

sociales et la formulation et la mise en œuvre des politiques. Ceci engage le MOST sur un axe qui requiert des efforts accrus pour recueillir davantage l'intérêt général des Etats membres, accroître sa visibilité et renforcer son impact. Alors que le besoin de politiques fondées sur des recherches solides est unanimement reconnu, un lien étroit et harmonieux entre elles est encore à établir. Il exige une relation de confiance durable et à long terme, fondée sur la confiance entre la communauté des chercheurs en Sciences sociales d'un côté et les décideurs politiques de l'autre. Cet objectif sera atteint seulement à travers une recherche théorique et appliquée à plusieurs niveaux (local, régional, national et international) et grâce à un long processus d'ajustements et de changements dans les pratiques et les attitudes. C'est le principal défi du MOST et cela représente précisément le genre de niche que la Phase II du MOST peut remplir.

L'évaluation – particulièrement les réponses au questionnaire – a montré que l'intérêt envers le MOST est encore réduit parmi les décideurs dans un bon nombre de pays. Cela reflète d'une part la faible visibilité du programme et son impact limité et d'autre part que le fossé entre la recherche en Sciences sociales, la formulation et la mise en œuvre des politiques continue à exister.

Quant à la communauté des chercheurs en Sciences sociales, son intérêt et son engagement envers le MOST est pratiquement unanime. C'est le principal atout sur lequel repose le futur du programme. Il existe certes des limites en termes de durée de cet engagement. Les instituts de recherche et les universités sont de plus en plus obligés de chercher des financements auprès de programmes, institutions et organisations qui offrent des fonds pour une recherche contractuelle. Le MOST n'est pas et ne sera jamais en mesure de pouvoir financer sur une base régulière et au niveau requis les objectifs qu'il veut atteindre. Mais s'il doit devenir un « programme central de l'UNESCO » comme cela a été recommandé par le CIG lors de sa session de juillet 2005, il doit alors affecter un minimum de ressources à la fois provenant du budget courant de l'UNESCO et venant de fonds extra budgétaires. Comme cela a été indiqué dans beaucoup de réponses au questionnaire, il ne peut indéfiniment compter sur les engagements volontaires de quelques chercheurs.

L'autre lien indispensable pour le succès du programme doit être établi avec les parties prenantes de la société, comme les acteurs de la société civile, les syndicats, les entrepreneurs industriels ou commerciaux, le secteur privé et l'opinion publique en général. Le MOST a encore un long chemin à parcourir pour recueillir leur intérêt.

II. CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

5. La situation des CLN établis dans les pays représentés au CIG du MOST

A la lumière des considérations ci-dessus, l'évaluation a tout d'abord porté son attention **sur la situation des CLN établis dans les pays ayant participé au Conseil intergouvernemental (CIG) du MOST**. Le fait de chercher les pays voulant être membres du CIG indiquait à la fois un intérêt évident envers le programme et une disponibilité pour en appuyer la bonne marche.

Depuis 1993, 88 Etats membres ont été membres du CIG du MOST, quand il a été mis en place (voir annexe 4 pour une analyse détaillée). En 2000, seulement 46 Etats membres (soit un peu plus que 52%) avaient pris des dispositions pour mettre en place des modalités de travail pour gérer le MOST au niveau national. Dans certains cas, un CLN a été établi, en général avec l'aide des sous commissions pour les Sciences sociales des Commissions Nationales de l'UNESCO. Dans quelques pays, des CLN ont été

montés avec l'aide des instituts de recherches qui avaient proposé des projets de recherches approuvés par le Comité de Conseil Scientifique. Tous les comités n'ont pas une activité soutenue et il y a eu un déclin de leurs activités au cours de ces dernières années. Dans deux pays, les CLN ont arrêté voici trois ans et l'un d'eux n'a pas l'intention de le réactiver.

D'autre part, 15 pays qui ont été membres du CIG ont établi un CLN en 2000.

En outre, d'autres pays notamment d'Afrique, ont répondu au questionnaire en indiquant leur *volonté* de rejoindre le MOST pour sa seconde Phase. *Il apparaît utile dans ces conditions d'étudier la meilleure manière de lier le fait d'être membre du CIG à un véritable intérêt envers le MOST de la part des Etats membres et leur disponibilité pour réellement soutenir ce programme.* Les membres du CIG, en particulier les membres du bureau, se doivent d'être plus actifs non seulement dans leur pays mais aussi dans les régions dont ils ont la responsabilité.

6. Structure et affiliation, composition, rôles et fonctions des CLN

6.1 Le statut légal et institutionnel des CLN ou des structures ou organismes équivalents responsables du MOST au niveau national

La situation générale des structures, des mécanismes ou des autres modalités ainsi que la manière dont est géré le MOST au niveau national est présentée dans les tableaux annexés. Le tableau 1 (annexe 6) présente la situation actuelle (*existence/non existence/action envisagée*) du statut institutionnel, la composition, le rôle et les fonctions des CLN du MOST dans 119 pays, à savoir 64 pays qui ont envoyé une réponse au questionnaire et 55 autres pays (signalés par un double astérisque) pour lesquels des informations sont disponibles dans les dossiers du Secrétariat du MOST. Dans cette seconde catégorie sont inclus tous les pays qui ont été représentés ou sont actuellement représentés au CIG mais n'ont pas envoyé de réponse. Chaque fois que possible, le point focal du MOST (ou la personne de contact) du pays concerné a été indiqué. Des informations complémentaires, organisées selon un tableau similaire, présentent les activités des CLN (tableau 2, annexe 7), les propositions faites et les positions exprimées dans les réponses au questionnaire (tableau 3, annexe 8).

Les informations figurant dans le tableau permettent d'établir une typographie de structures contrôlant le MOST

A. Les Commissions Nationales pour l'UNESCO suivent le MOST comme faisant partie de leurs fonctions générales

Dans 54 pays sur 119, les questions du MOST sont gérées au niveau minimum par les Commissions Nationales comme faisant parties de leurs fonctions et devoirs généraux. Cela se limite à recevoir des informations du Secrétariat du MOST et à les diffuser aux personnes et aux institutions intéressées. La Commission Nationale répond aussi aux demandes du Secrétariat du MOST, mais pas sur une base régulière. L'exercice d'évaluation, notamment les demandes faites via le questionnaire, a permis de faire prendre conscience de leurs responsabilités aux Commissions Nationales envers le MOST. Dans un bon nombre de cas, c'était la première fois qu'elles répondaient à des demandes se rapportant au MOST. Parfois, un membre de la Commission Nationale est désigné pour gérer le MOST, en lien avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO.

Le fait qu'un grand nombre de pays ait accordé une attention limitée au MOST indique que le processus d'établissement de structures de soutien au MOST est encore dans sa phase initiale et a besoin d'efforts persévérants de la part des Etats membres et de l'UNESCO. Il convient de signaler que 16 des Etats membres, en particulier d'Afrique, ont fait part de leur intérêt et de leur volonté d'établir un CLN pour la Phase II du MOST.

B. Des structures plus élaborées pour gérer le MOST au niveau national

Des structures plus performantes pour gérer le MOST au niveau national (c.à.d. un CLN ou son équivalent) existent actuellement dans **65** pays. Elles se classent en plusieurs catégories :

- i) quand la Commission Nationale dispose d'une *sous commission pour les Sciences sociales*, celle-ci assure les responsabilités et agit comme un CLN du MOST. C'est le cas dans 6 pays européens (France, Israël, Italie, Pays Bas, Suisse...), 3 en Afrique (Ghana...), 3 en Asie-Pacifique (Nouvelle Zélande...) et 1 en Amérique latine - Caraïbes. Il est significatif de noter le petit nombre de pays dans lesquels la (sous)commission joue un rôle important pour le MOST.
- ii) dans beaucoup de pays, *c'est un institut de recherche (en général un institut de recherche en Sciences sociales) ou une université (faculté)* qui sont désignés par la Commission Nationale pour aider au niveau national dans la gestion du MOST. Cette solution présente des avantages évidents : une responsabilité institutionnelle pour le MOST assure la continuité de l'action. Mais il y a aussi des inconvénients et des limites, notamment quand on considère la complexité des activités requises pour la Phase II du MOST, qui met l'accent sur la mise en réseau et l'implication de toutes les parties prenantes en Sciences sociales et en politiques. Dans quelques pays, ce sont des instituts ou des réseaux nouvellement créés pour les projets thématiques du MOST Phase I qui ont assuré les fonctions de CLN et continuent à le faire. Quelquefois, c'est un conseil national de recherche qui gère le MOST en lien avec les autres programmes scientifiques de L'UNESCO. L'avantage évident de cette solution est le lien qui peut être établi avec d'autres programmes et l'approche interdisciplinaire qui est ainsi promue.
- iii) La troisième catégorie comprend les comités ou les groupes établis par les Commissions Nationales pour servir de CLN du MOST. Les membres essaient de représenter les parties prenantes. Dans un certain nombre de cas, les CLN agissent essentiellement comme des comités ou des groupes ad hoc. De telles solutions, qui peuvent être considérées comme étant plus proches des fonctions et des rôles des CLN, existent dans **18** pays (7 en Europe, 2 en Afrique, 2 dans les Etats Arabes, 3 en Asie-Pacifique et 4 en Amérique latine et les Caraïbes).

Pour chaque catégorie (i, ii, iii) il existe un point focal ou une personne de contact qui coordonne les activités du MOST dans le pays concerné et sert de responsable des liaisons pour le suivi des relations entre le Secrétariat du MOST et les autres CLN. En général, le coordinateur est le président du CLN ; quand le pays concerné est représenté au CIG, c'est le représentant nommé au Conseil qui assume cette fonction.

Tableau 1 : typologie des structures de gestion du MOST par régions

	La Com. Nat. suit les activités du MOST au niveau minimum (reçoit et diffuse l'information, répond aux demandes du Secrétariat du MOST.	La (sous) commission pour les Sciences sociales aide la Com. Nat. dans la gestion des questions se rapportant au MOST. Selon la règle, le Président/vice Président de la sous commission est aussi le coordinateur des activités du MOST.	Un institut de recherche (en général un institut en sciences sociales) ou une université sont désignées par la Com. Nat. pour appuyer les activités du MOST au niveau national. Quelquefois, il s'agit d'un conseil national de recherche qui gère le MOST en lien avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO.	Les comités ou groupes établis par la Com. Nat. servent de CLN du MOST. Les membres essaient de représenter les parties prenantes; dans les autres cas, les CLN agissent principalement comme comités ad hoc.	Total
Europe	15	6	9	7	37
Afrique	15	3	10	2	30
Etats Arabes	7	-	5	2	14
Asie et Pacifique	9	3	6	3	21
Amérique latine et Caraïbes	8	1	4	4	17
Total	54	12	35	18	119

Une analyse par région permet de formuler les appréciations suivantes :

- a) en **Europe**, il y a un noyau de pays (**22**) dans lesquels des structures performantes pour le MOST ont été établies. Elles ont beaucoup soutenu le programme et le MOST peut compter sur leur soutien à l'avenir. Elles comprennent en premier lieu les pays nordiques - Finlande, Suède, Norvège - Pays Bas, France, Suisse etc. Plusieurs pays d'Europe centrale et orientale - Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie - sont actifs et ont fait part de leur disponibilité pour prendre toute mesure pour relancer le MOST à l'avenir. Même chose pour la Turquie et Israël, qui ont été très actifs lors du dernier CIG. Le Canada est un cas à part, car il a montré un vif intérêt dans le passé envers le MOST en soutenant des projets nationaux et internationaux. Une commission sectorielle s'occupant des sciences naturelles, sociales et humaines a été établie par la Commission canadienne pour l'UNESCO afin de coordonner tous les programmes scientifiques de l'UNESCO, y compris le MOST.

Durant l'évaluation, les divers moyens de relancer les activités du MOST dans les pays méditerranéens à travers leur implication dans les Chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN – Italie, Portugal, Espagne, Grèce – ont été étudiés et des propositions ont été faites dans ce but. Les Commissions Nationales pour l'UNESCO du Royaume Uni et Etats Unis ont fait savoir qu'elles suivent le processus de réforme du MOST et se mettront en contact avec le Secrétariat du MOST une fois mieux connu le programme. En dépit des efforts entrepris et malgré l'aide du bureau de l'UNESCO à Moscou, aucune information n'a été reçue de la Fédération de Russie, de l'Ukraine et des anciennes Républiques appartenant à l'Europe. C'est regrettable, notamment si on considère les activités intéressantes qui avaient été menées dans ces pays lors de la Phase I du MOST.

- b) une attention spéciale a été accordée à l'**Afrique** durant l'évaluation. Le nombre de réponses au questionnaire montre que l'Afrique a besoin du MOST et attend le programme pour étendre son action à l'ensemble du continent. Les pays africains ont besoin de soutien pour accroître le niveau de la formation et de la recherche en Sciences sociales. Actuellement, les questions du MOST sont gérées au niveau minimum par les Commissions Nationales dans 16 pays. Dans 10 autres pays – Bénin, Botswana, Burundi, Mali, Nigeria, Zambie, Zimbabwe...les Commissions Nationales ont désigné des universités pour les aider dans cette tâche. Des structures plus élaborées existent ou sont envisagées dans trois pays – Cameroun, Tanzanie, Ouganda. Le fait que dans un seul pays africain ce soit la sous commission pour les Sciences sociales qui accorde son soutien et assume les responsabilités pour le MOST est très révélateur de la faiblesse de la situation que les Sciences sociales occupent dans les systèmes d'éducation et de recherches dans les pays africains. Le renforcement des capacités est une priorité pour eux et le soutien de l'UNESCO et des pays développés y acquièrent une importance particulière.

Il y a eu de nombreuses demandes d'aide – Madagascar, Rwanda, Gambie etc – faites auprès du Secrétariat pour établir des structures pour le MOST. Les bureaux décentralisés de l'UNESCO dans la région sont au courant de ces demandes et étudient les possibilités d'appui dans un très proche avenir. C'est très encourageant. Il existe ainsi la possibilité d'entreprendre un véritable effort de création de structures nationales, tout en étudiant également les moyens de monter des structures régionales. Il faut s'attendre à ce que cet effort considérable change la situation du MOST en Afrique.

- c) Des solutions valables ont été trouvées pour le MOST dans plusieurs **Etats Arabes** – Algérie, Tunisie, Libye, Jordanie – mais les activités sont rares et le niveau d'intérêt pour le MOST est encore faible. Il y a toujours des pays où le MOST est peu ou pas connu. Le bureau de l'UNESCO à Beyrouth a donné son soutien total pour l'évaluation et accordera aux Etats membres tout son appui dans le futur. Une proposition a été faite pour lancer un projet du MOST en Palestine. Une action similaire serait envisagée en Irak.
- d) **En Asie-Pacifique**, plusieurs pays – Australie, Indonésie, Nouvelle Zélande, Philippines – ont été des supporters actifs du MOST lors de sa Phase I et continuent à montrer leur intérêt. Mais ce vaste continent reste très peu couvert par le MOST. Il y a de la place pour des initiatives pour le MOST en Chine et dans les autres grands pays asiatiques comme l'Inde et le Pakistan. Il est important de noter les mesures prises par le Bangladesh durant l'évaluation pour établir un CLN qui semble prometteur. Les possibilités d'actions futures dans les Républiques d'Asie centrale sont également réelles et le bureau de l'UNESCO à Almaty suit la question avec toute l'attention nécessaire. Il en va de même pour le bureau de l'UNESCO pour le Pacifique qui, dans une communication à l'évaluateur, a mentionné une réunion tenue en août 2005 avec les Commissions Nationales, réunion au cours de laquelle des dispositions ont été envisagées pour établir des structures pour le MOST dans au moins cinq pays de la sous région.
- e) au cours de la première phase du MOST, plusieurs pays **d'Amérique latine et des Caraïbes** ont été particulièrement actifs - Chili, Cuba, Mexique, Uruguay etc. Le CLN établi en Uruguay en 1999 a semblé être un modèle parfait. Il a été prévu pour agir comme un réseau d'institutions incluant trois universités, quatre centre régionaux de recherches et de formation (CEFIR, CLAEH CALEN et réseau MERCOSUR) travaillant en outre en étroite coopération avec le bureau de l'UNESCO à Montevideo. L'intention de planifier et conduire des activités à l'échelle régionale était évidente.

Bien qu'il y ait eu, comme dans d'autres régions, un déclin dans les activités du MOST en Amérique latine au cours de ces dernières années, les possibilités de relance sont réelles, notamment en liaison avec la mise en place du Forum régional des ministres du Développement social et le prochain Forum International sur les Interfaces entre politiques et Sciences sociales, qui se tiendra en février 2006.

L'évaluation montre qu'il reste encore beaucoup à faire pour arriver à un nombre satisfaisant de pays dans lesquels des structures d'appui pour le MOST soient en place pour assurer le vrai lancement de la Phase II. Au cours de l'évaluation, beaucoup de Commissions Nationales, en particulier celles des pays développés, ont exprimé leur intérêt d'être associées au MOST dans la mesure où une assistance technique pour établir un CLN leur était donnée. Sur la base de ces déclarations d'intérêt et devant l'engagement des bureaux régionaux et multipays de l'UNESCO d'apporter ce soutien, il semble réaliste de penser que le MOST, à la fin 2006, aura des structures d'appui adaptées dans au moins **80-85 pays**.

Aucune solution uniforme n'est proposée dans cette évaluation. Les Etats membres disposent de leur droit souverain pour choisir la solution qu'ils considèrent comme correspondant la mieux aux conditions propres de leur pays. Néanmoins, d'après la typologie présentée ci-dessus et à partir des diverses sections qui traitent de la composition, du rôle et des fonctions des CLN, des leçons servant de principes de base à leur travail peuvent être tirées.

Cette attente plutôt optimiste de l'évaluateur s'accompagne d'avertissements clairs en ce qui concerne certains dangers possibles qu'il faut éviter. Tout d'abord, la mise en place de structures de soutien pour le MOST risque d'être un exercice formel de désignation d'une personne ou d'une institution, sans que soit clairement défini ce qu'elles doivent faire et – plus important encore - avec quels moyens. Ensuite, comme cela a été avec raison signalé dans une communication d'un bureau de l'UNESCO en Afrique, il est impératif d'éviter à tous prix que les responsabilités à l'égard du MOST deviennent des sinécures.

Les autres mises en garde concernent la grande diversité de solutions adoptées par les Etats membres au sujet des structures, des organismes et des institutions qui gèrent le MOST au niveau national. Comme une réponse le mentionnait, « les cadres institutionnels et les attributions des CLN dans les différents pays sont trop variés pour aboutir à des mises en relations et des coopérations utiles... ». La flexibilité est certainement nécessaire, car elle permet une gamme de solutions jugées valables par les Etats membres. Mais il est indispensable de garder des traits communs aux CLN pouvant faciliter leurs liens et leur coopération.

6.2 La Composition des CLN

Les informations disponibles sur la composition des CLN sont plutôt réduites et l'évaluation doit de ce fait être considérée comme indicative. Etant donné que des CLN en tant que tels ont été établis seulement dans quelques pays, c'est pour ces cas uniquement que le problème de la représentation se pose. Les points du questionnaire se référant à la composition étaient en fait conçus pour que soient indiqués non seulement les organismes gouvernementaux, les institutions, les organisations etc, représentés en fait dans les CLN officiellement constitués, mais aussi comment les unités chargées du MOST essaient d'établir des liens entre elles.

Quelques remarques peuvent être faites concernant cet aspect de l'évaluation. Parmi les principaux acteurs : a) instituts de recherche et universités, b) ministères et autres organismes gouvernementaux c) institutions et associations représentant la société civile, c'est la communauté de recherche (instituts de recherches et universités) qui est la plus active dans toutes les structures de soutien du MOST au niveau national. Les ministères, les autres organismes gouvernementaux et les décideurs politiques en général, sont représentés dans un petit nombre de CLN. Même quand c'est le cas, la représentation est faite de façon indirecte, c'est à dire via un ou deux représentants de ces organismes dans les CLN, au Conseil d'administration des instituts de recherches ou dans les Commissions Nationales. Les associations professionnelles et les autres organisations de la société civile sont rarement représentées dans la composition courante des CLN. La principale préoccupation est de savoir comment s'assurer que cette représentation aille au delà d'une simple affiliation et traduise en fait une participation active ainsi qu'une implication réelle, par des activités concrètes, dans les organes respectifs et les institutions.

Beaucoup de réponses au questionnaire ont exprimé une préoccupation constante, qui est d'assurer la représentation - et la participation - des femmes et des jeunes chercheurs aux travaux des CLN et plus généralement, dans les activités du MOST.

6.3 Les Rôles et fonctions assurés par les CLN

Les différences entre les CLN en ce qui concerne leurs rôles et leurs fonctions sont très grandes (cf tableau 1). Les informations sur ce point sont essentiellement basées sur les réponses au questionnaire, qui a identifié 11 rôles et fonctions principaux revenant aux CLN :

- a) promoteur et facilitateur de recherches
- b) médiateur des liens de recherche en politiques
- c) conception et mise en œuvre des politiques
- d) consultance
- e) plateforme pour les débats intellectuels
- f) facilitateur de communication et de mise en réseaux
- g) plaidoyer
- h) suivi, évaluation et élaboration d'indicateurs des transformations et des développements sociaux
- i) renforcement des capacités et activités de formation
- j) établissement de standards
- k) collecte, traitement et diffusion des informations.

Tous les CLN sont engagés dans : a) la promotion de la recherche, l'aide à la mise en réseaux et la collecte des informations k) le traitement et la diffusion des informations. Les autres fonctions, notamment : b) médiateur des liens de recherche en politiques, c) conception et mise en œuvre des politiques, g) plaidoyer qui sont particulièrement importantes pour la Phase II du MOST, sont assurées par un petit nombre de CLN seulement.

Beaucoup de réponses ont demandé au Secrétariat du MOST de fournir davantage d'informations et de directives pour savoir quels rôles et quelles fonctions les CLN sont supposés assumer. Cela devrait être fait à travers une assistance directe de la part du Secrétariat et des bureaux décentralisés de l'UNESCO. Dans le même temps, une révision des directives actuelles devrait être effectuée. En outre, comme cela est demandé par de nombreuses réponses, le Secrétariat du MOST devrait faciliter davantage les

échanges d'expériences entre les CLN via le site Internet du MOST et chaque fois que possible, à travers des rencontres régionales entre CLN.

7. Les activités

L'analyse des activités des CLN a été conduite par l'évaluation principalement grâce aux réponses au questionnaire. Ces réponses tendent à montrer que si le MOST a mené des travaux d'envergure pendant sa première phase afin de promouvoir la recherche en Sciences sociales et d'encourager les capacités dans les pays en développement, sa pertinence n'a pas été encore totalement perçue et reconnue par les décideurs et l'opinion publique. Le nouvel accent mis sur le lien entre la recherche et la politique prévu pour la Phase II de MOST en est toujours au stade initial.

Le questionnaire posait des questions spécifiques tel que : comment les CLN doivent et envisagent :

- d'aider à l'identification des domaines prioritaires dans lesquels les recherches empiriques sont nécessaires afin de formuler des politiques viables conduisant à des transformations sociales durables
- d'aider à la formulation et à la planification de projets de recherche dans ces domaines prioritaires
- favoriser l'établissement d'équipes de recherches et de réseaux pour leur exécution
- construire des liens et maintenir un dialogue continu entre les chercheurs nationaux et les décideurs politiques
- contribuer à une prise de conscience accrue du MOST au sein de la communauté des chercheurs, des décideurs politiques, de l'opinion publique et de la société civile, par le biais d'une action de plaidoyer crédible, pertinente et constante
- promouvoir et renforcer le rôle des Sciences sociales en relation avec la mission générale de l'UNESCO dans les domaines de la science et de l'éducation

S'il y a des exemples de travaux entrepris dans le cadre de travail du MOST dans différents pays qui sont en accord avec le nouveau cadre du MOST, l'expérience acquise à ce stade nécessite d'être enrichie afin d'être réellement convaincante. Ce qui ressortait de l'évaluation et qui est pertinent pour les CLN permet de formuler quelques appréciations sur la base desquelles des propositions pour des actions futures peuvent être faites.

7.1 La promotion des recherches orientées vers des politiques pertinentes pour MOST ; l'amélioration des liens entre recherches et politiques

Les réponses au questionnaire ont indiqué qu'il existe une approbation générale en ce qui concerne l'accent mis sur les liens entre politiques et recherches pour la Phase II du MOST. Cela est très important dans la mesure où comme il a été mentionné précédemment, des réserves demeurent quant à la possibilité de combler le fossé entre recherches et politiques dans ce domaine très sensible couvert par le concept de transformation sociale. L'une des réponses provenant d'Europe a fait apparaître un doute quant à l'application des résultats des recherches par les décideurs politiques dans la formulation de politiques dans le pays en question.

Comme cela a été souligné par différentes réponses reçues des CLN, la réponse à ces interrogations semble reposer **sur la qualité et la pertinence de la recherche**. « Des deux pôles de cette relation, c'est à la recherche que la priorité devrait être accordée », selon une réponse en provenance de la même

région, parce que c'est seulement à travers la validité, la qualité, l'intégrité et l'objectivité que les chances d'avoir une recherche appliquée à la formulation de politiques peuvent être atteintes. Si on veut que ça marche, la relation ne peut pas se faire que « dans un sens », peu importe que ce soit la recherche ou la formulation de politiques qui soit le point de départ. Les décideurs politiques et les parties prenantes devraient être impliqués dans la définition de problèmes de recherche tandis que les chercheurs devraient s'engager dans l'emploi des résultats de leurs recherches pour formuler des politiques. Prouver de manière convaincante que le MOST peut dégager *une valeur ajoutée* et qu'il peut avoir un impact sur la formulation des politiques et leur mise en œuvre est également importante.

De nombreuses réponses ont indiqué que les recherches orientées vers les politiques en Sciences sociales sont menées dans plusieurs pays. Les chercheurs en Sciences sociales sont souvent impliqués dans l'élaboration d'études qui sont supposées fournir des preuves pour la conception de politiques dans le champs social. Les chercheurs de pointe, incluant les membres des CLN - servent de conseillers aux ministres, aux premiers ministres et aux présidents en matière de questions sociales, en particulier dans les pays de l'Europe orientale et centrale.

Plusieurs réponses incluaient des exemples concrets de thèmes et de projets majeurs (figurant dans le tableau 2). Cependant, la contribution du MOST n'est pas directe et visible dans beaucoup de pays. En fait, selon les réponses, l'intérêt envers le MOST, alors qu'il est assez soutenu parmi la communauté des chercheurs, est plutôt limité chez les décideurs politiques tout comme dans les media et le public en général de beaucoup de pays.

La 7^{ème} session des CIG a défini les objectifs, les priorités et les activités destinées à améliorer la relation entre la formulation des politiques et la recherche en Sciences Sociales. Ces points devraient guider l'action future des Commissions Nationales et des CLN. Ainsi, lors de l'établissement des réseaux de recherche aux niveaux national, régional et international, les responsables devraient avoir en mémoire les thèmes prioritaires, identifiés pour chaque région, tout en essayant de trouver de nouveaux thèmes transversaux clefs. La plateforme de connaissances des politiques du MOST développée par le Secrétariat acquiert une importance particulière à cet égard. Plusieurs réponses ont considéré le Forum sur les Interfaces entre les politiques et les Sciences sociales de février 2006 comme un événement phare pouvant jouer un rôle important dans le renforcement des politiques de recherches et dans la relance de la Phase II du MOST.

7.2 Le renforcement des capacités et activités de formation.

En mettant en place la mission de la Phase II du MOST, la 6^{ème} session du CIG (en juin 2003) spécifiait que le renforcement des capacités devrait se poursuivre autant de fois que nécessaire. La 7^{ème} session du CIG a réitéré ce besoin en mettant l'accent sur le fait que le MOST devrait fournir une aide aux pays en développement « afin de construire une masse critique de scientifiques de haut niveau » comme un moyen de faire face à la montée d'experts qui parfois proposent des expertises de qualité discutable. Le renforcement des capacités et les activités de formation acquièrent donc une importance particulière pour le MOST dans les pays en développement et le CIG a insisté aussi sur le fait que le Secrétariat devrait utiliser dans cette optique les fonds disponibles, tout en cherchant des ressources additionnelles.

Les informations relatives au renforcement des capacités et aux activités de formation collectées pendant l'évaluation sont présentées dans le tableau 2 Annexe 8 de ce rapport. Dans bon nombre de pays les activités de formation sont organisées avec le concours des universités et des instituts de recherche (Algérie, Australie, Barbade, Bénin, Colombie, Lituanie, Koweït etc...) dans le cadre de leurs formations

diplômantes habituelles. Dans plusieurs pays, des ateliers nationaux de formation sont organisés (Nouvelle Zélande, Philippines, Ouzbékistan). Les universités d'été, parfois organisées à un niveau régional (par les CLN de Bulgarie, Uruguay etc. par les chaires UNESCO et les institutions partenaires, par ex le CISS, CODESRIA) sont apparues comme un type de formation réussie et à poursuivre si les fonds le permettent. Il est particulièrement encourageant de constater les efforts effectués par les CLN de plusieurs pays (Canada, France, Suède, Suisse) pour fournir de l'aide pour le renforcement des capacités et la formation de haut niveau en Sciences sociales aux pays en développement. C'est une ligne d'action qui devrait être promue pendant la Phase II du MOST.

Le soutien pour le renforcement des capacités et le renforcement des activités de formation est aussi nécessaire pour les personnels des CLN dans les pays développés. Bon nombre de réponses au questionnaire ont indiqué qu'il s'agissait d'un besoin urgent. Ils ont besoin de formation en ce qui concerne l'organisation et la coordination des activités en relation avec le MOST et pour en assurer le financement et l'exécution. Certaines situations actuelles sont quelque peu dramatiques ; c'est le cas en l'occurrence de l'institut de recherche en Sciences sociales du Cameroun, désigné pour effectuer les fonctions du CLN pour le MOST et qui a été fermé en raison de contraintes financières.

7.3 La collecte, le traitement et la diffusion de l'information

L'information collectée pour l'évaluation indique qu'à quelques exceptions près, les CLN sont engagés dans la collecte, le traitement des données, l'utilisation et la diffusion des informations et qu'il s'agit d'un besoin majeur pour le MOST. Il existe des bases de données nationales sur les recherches en Sciences sociales dans plusieurs pays, y compris les inventaires des instituts de recherche et des réseaux de recherches sur les projets en cours ou antérieurs. Cela peut s'avérer réellement utile dans la mise en place de réseaux pour des recherches prioritaires et de tribunes pour des chercheurs leaders pour la Phase II du MOST.

Dans la plupart des cas, les bases de données nationales de recherches en Sciences sociales sont connectées à des bases similaires à l'étranger - spécialement au plan régional. C'est un atout majeur pour les recherches envisagées sur les thèmes régionaux prioritaires identifiés pour la phase II du MOST. L'utilisation du Centre d'Echanges d'Information et de Documentation du MOST est très limitée parce que ce dernier est peu connu. Cependant, bon nombre des réponses indiquent l'empressement qu'il y a pour contribuer à l'élaboration de telles facilités et d'en faire une utilisation plus grande dans le futur.

Les projets du Secrétariat d'établir - à travers des consultations et avec la participation active des CLN, des réseaux de recherches et des institutions - des liens et d'harmoniser les bases de données sur les politiques sociales pour créer des systèmes de références transversaux en Sciences sociales sur Internet, pour élaborer et convenir d'un format pour intégrer ces données dans l'outil en ligne du MOST sur la recherche et les politiques ont été fortement appréciés. Le Secrétariat du MOST a besoin de poursuivre ses efforts afin de faire en sorte que toutes les installations soient mieux connues et de facto mieux utilisées. L'une des manières pour atteindre ce but est d'impliquer les chercheurs dans différents pays plus directement dans leur planification et leur élaboration, surtout pour les outils de recherche.

7.4 Les stratégies de communication et les capacités d'extension

Différentes stratégies de communication et d'activités connexes sont utilisées afin d'accroître les capacités d'extension du MOST et ainsi rendre le programme plus visible. Des séminaires nationaux, des tables

rondes et des conférences sont organisés conjointement avec les organismes gouvernementaux ou les ONG. Des événements publics sur les questions politiques traitées par le MOST sont aussi organisés et retransmis par les médias. La diffusion des publications et des informations du MOST à des organismes/membres gouvernementaux, aux membres des Parlements nationaux /organisations sociales/ aux ONG et aux instituts de recherches les plus pertinents est assurée par les Commissions Nationales pour l'UNESCO.

Cependant, d'après les réponses au questionnaire, l'intérêt porté par l'opinion publique envers le MOST a été considéré comme « faible » dans beaucoup de pays. Il est donc nécessaire d'améliorer considérablement les capacités d'extension des CLN, de renforcer la visibilité de leurs activités et de parvenir à une sensibilisation accrue et une compréhension approfondie du MOST au niveau national. Le Secrétariat du MOST devrait aussi poursuivre ses efforts afin de faire en sorte que MOST soit mieux connu dans les Etats membres et par la communauté des chercheurs en Sciences Sociales et par la communauté internationale en général. Ce n'est que de cette façon que l'intérêt sera suscité et que des alliances seront construites pour la mise en œuvre du programme. Les TIC sont d'une grande aide pour accroître les capacités d'extension du MOST. Ce point est traité dans la section suivante.

8. L'emploi des TIC

Au stade actuel de son développement, le programme MOST nécessite une utilisation massive des TIC pour couvrir l'éventail complet des activités qu'il réalise. D'après les informations collectées pendant l'évaluation, les pays se distinguent notamment par l'utilisation qu'ils font des TIC pour répondre aux objectifs du MOST. Beaucoup de CLN et institutions ayant des responsabilités dans le MOST ne sont pas entièrement équipés pour faire un plein usage de leur potentiel. Il n'est pas de la compétence de cette évaluation d'indiquer comment on pourrait remédier à cette situation. L'expérience acquise dans les autres projets internationaux prouvent cependant que le plus mauvais choix qui puisse être fait serait de négliger l'utilisation des TIC, au motif que les équipements correspondants ne sont pas disponibles pour tous les participants d'un projet international. C'est également le cas du MOST. C'est la raison pour laquelle l'évaluateur souhaite mettre l'accent sur les appréciations données par le CIG du MOST sur la plate-forme récemment établie par le Secrétariat du MOST concernant les politiques dont la connaissance est basée sur les TIC et la requête qu'il a faite pour qu'un usage élargi en soit fait pour la diffusion des résultats des recherches au plus grand nombre d'utilisateurs possible. L'autre recommandation qui est de démarrer un bulletin d'information électronique pour le compte des CLN du MOST est tout aussi importante.

Toutes les communications et les échanges d'information deviennent interactifs avec l'aide des TIC. Des liens peuvent être établis non seulement entre les CLN, les Commissions Nationales et le Secrétariat mais aussi avec les partenaires potentiels comme il a été indiqué plus haut (7.3), le site Internet du MOST et ceux d'autres fournisseurs de données en Sciences Sociales, y compris les conseils de recherches scientifiques, les agences onusiennes et la Banque Mondiale qui peuvent y être reliés. Cela pourrait fournir un accès à de véritables bases de données mondiales de recherche, avec des retombées positives pour les chercheurs établis partout dans le monde.

9. Les stratégies de coopération

9.1 Les coopérations entre les CLN et le Secrétariat du MOST

La majorité des réponses reçues des CLN soulignent l'importance des communications avec l'UNESCO et le Secrétariat de MOST en particulier. Dans un bon nombre de réponses, une telle communication a été considérée comme irrégulière voire insuffisante. A très peu d'exceptions près, les réponses ont été en faveur de la mise en place d'un *dispositif de rapports périodiques* par les CLN et le Secrétariat du MOST. Cela ne devrait pas devenir un « fardeau » pour les personnes et les institutions étant déjà lourdement impliqués dans un travail souvent mené sur la base du volontariat. En fait, l'élaboration d'une nouvelle section interactive du site Internet du MOST, destinée à fournir un interface entre les CLN du MOST, le Secrétariat à Paris, les bureaux hors siège de l'UNESCO, les Commissions Nationales de l'UNESCO et les réseaux de recherche régionaux émergents pourrait considérablement faciliter cette tâche. Tout comme les bulletins d'information électroniques mentionnés ci-dessus.

En même temps, il devrait être fait un usage systématique des réunions internationales et d'autres occasions où les représentants du Secrétariat sont présents afin de maintenir un contact face à face, ce qui demeure une nécessité. La nouvelle relation envisagée entre l'UNESCO et les bureaux hors siège et les CLN offre une possibilité d'augmenter de tels contacts directs.

9.2 La coopération et la communication entre les CLN ; la coopération régionale

Pour suivre les recommandations du CIG, la coopération régionale doit être considérablement renforcée au cours de la Phase II du MOST. En effet, favoriser une *approche régionale spécifique* par l'établissement de liens entre les sciences et les politiques est une tâche majeure à réaliser pour le MOST. Il existe deux aspects de cette question, pour autant que cette évaluation soit concernée. La première fait référence au besoin de construire des liens avec les CLN au niveau régional. L'un des points du questionnaire demandait aux CLN dans quelle mesure ils jugeaient utile d'élaborer une structure de coopération au niveau régional. La plupart des réponses étaient pour. Mais un signal de prudence a été exprimé pour éviter de monter une structure lourde et coûteuse. Cet avertissement a été retenu dans les propositions finales présentées par l'évaluateur.

Le second aspect est plus complexe, car il se réfère à l'ensemble des activités reliées au MOST : comment leur attribuer une dimension régionale ? Le développement le plus important à cet égard est l'émergence de Forums ministériel régionaux, dans un premier temps en Amérique Latine, puis en Afrique, avec en perspective l'élargissement dans d'autres régions. C'est probablement le développement le plus prometteur qui a été initié parallèlement au MOST mais avec des conséquences hautement bénéfiques dans le futur. Les réponses au questionnaire expriment un consensus général sur les thèmes retenus, mais peu de projets concrets ont été lancés ou sont envisagés pour y répondre. En fait comme cela a été souligné lors de la dernière session du CIG, d'autres améliorations sont nécessaires en ce qui concerne leur formulation et ce qui est plus important, en ce qui concerne l'adéquation des moyens pour pouvoir les mener à bien.

L'accent est mis sur les modalités de mise en réseaux et de création de liens avec les partenaires en concomitance avec l'établissement de réseaux viables, dans le but avoué d'atteindre une masse critique d'excellence régionale dans les domaines couverts par le MOST pour élargir la plate-forme régionale du MOST et établir des liens plus étroits avec les CLN.

10. Les alliances et les partenariats avec le système des Nations Unies et les autres OIG

La reconnaissance du rôle primordial des sciences sociales pour le développement de la société, a permis au MOST de forger dès le départ un caractère international, et de fournir les résultats de recherches pertinentes pour les politiques dans plusieurs organisations et organismes du système des Nations Unies coïncidant avec la constitution des agendas et la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales. En fait, l'idée réelle du MOST a émergé dans le contexte des préparatifs de l'organisation au Sommet Mondial pour le Développement Social siégeant à Copenhague en 1995. Les liens avec les organisations onusiennes ont été maintenus aussi bien au niveau du Secrétariat de l'UNESCO qu'au niveau national. En effet, beaucoup de réponses aux questionnaires donnent des exemples de coopération et des liens entre les activités de MOST et les autres entreprises menées dans les pays respectifs et ce avec le soutien du PNUD, l'ECOSOC, l'UNICEF, l'OMS etc..

Actuellement cela s'inscrit dans la suite du sommet mondial pour le développement social (10 ans après le sommet de Copenhague) dans la continuation également du sommet de Johannesburg et plus particulièrement des objectifs de développement du millénaire qui forment le cadre du travail pour les liens entre le MOST et l'action des Nations Unies qui lui étant rattachés.

La Décennie pour l'Education du Développement Durable (DEDD) pour laquelle l'UNESCO est l'organisation leader renforce la possibilité d'une action commune.

Cependant, les objectifs relatifs à la mise en place des coalitions stables avec les organisations du système des Nations Unies actives dans le développement social n'ont pas encore été atteints. Il s'avère donc nécessaire de poursuivre le partenariats existants de manière plus systématique dans l'optique de partager, les recherches pertinentes pour les politiques. L'atout majeur du MOST réside dans son caractère interdisciplinaire et international basé sur la recherche comparative. Cela dépend de sa capacité à générer de nouvelles idées, à formuler de nouvelles approches. Dans la solution pour relever de nouveaux défis il est nécessaire de se voir établi et reconnu comme un partenaire international. Il y a de la place pour travailler en plus étroite relation avec le PNUD en 1^{er} lieu. Le MOST peut certainement apporter une contribution à l'élaboration de rapports sur le développement humain (amélioration de concepts, développer des mesures d'indexation, contrôler, évaluer les tendances du développement etc...) des liens et des partenariats avec l'ECOSOC, l'UNICEF, l'OMS, Le HNHCR etc... Pourrait et devrait être établi. La Banque mondiale est de plus en plus impliquée dans des études approfondies et qui précèdent l'approbation de prêts pour le développement social. Cela constitue une ouverture pour le MOST dont l'utilisation devrait être plus fréquente.

Des liens de départ ont d'ores et déjà été établis avec les Universités des NATIONS Unies et son réseau d'institutions de recherche gagnerait à être plus développées et dans la mesure du possible conduire à des projets communs.

Les liens, les coalitions et partenariats devraient être plus recherchés et ce, avec d'autres OIG avec des organisations régionales et les institutions étant actives ou utilisant des recherches en sciences sociales, l'union européenne, l'OCDE, le secrétariat du Commonwealth etc ..° comme l'ont indiqué de nombreuses réponses de la région Europe. Il n'est actuellement pas possible de concevoir un plan d'action valide du MOST en Europe, particulièrement en Europe centrale et orientale sans construire au préalable des liens avec les projets concernés soutenus par l'union européenne. Cela demeure aussi valable pour d'autres régions, ou d'autres organisations financière sont actives.

11. Les liens entre les associations en sciences sociales et les ONG

Dans le cadre du mandat constitutif de l'Organisation, le MOST est le programme majeur destiné à la promotion des Sciences sociales et de leur application dans la société. Il est par conséquent naturel de s'attendre à ce qu'une relation privilégiée entre le MOST d'une part et les institutions, les associations de recherches et d'éducation en Sciences sociales d'autre part se soit établie ; tout comme ce programme a aidé à établir l'association internationale des universités comme son partenaire privilégié pour le programme de l'enseignement supérieure et le CIS (Conseil International pour la Science) comme partenaire pour les sciences, l'UNESCO a aidé à établir le Conseil International des Sciences sociales, permettant une coopération privilégiée similaire. Ce soutien se poursuit, dans le respect total de l'autonomie et de l'indépendance du CISS et de ses organisations membres. De même, le MOST a établi des liens avec un large éventail d'associations en Sciences Sociales et les ONG sur lesquels il peut s'appuyer comme des partenaires de recherche et comme des acteurs de plaidoyer pour le programme.

Cependant l'évaluateur a l'impression que la coopération entre le MOST et le CISS et ses membres ne fonctionne pas bien.

Il y a pour cela des raisons objectives, similaires à celles avancées par plusieurs instituts de recherches ayant des responsabilités par rapport au MOST. Ils sont tous confrontés à de sérieux problèmes de financement et depuis que le MOST a vu son budget se réduire d'année en année, leur intérêt allant en diminuant, ils cherchent des financements ailleurs. Mais cela n'est pas la seule et unique raison et elle ne peut justifier totalement leur absence à la réunion du CIG, par exemple. L'évaluateur a été surpris de constater que le CCS ne coopère pas étroitement. Il y a pourtant un accord cadre entre l'UNESCO et le CISS ; il devrait être plus spécifique, dans l'intérêt mutuel.

12. La collaboration et la coordination d'action dans les programmes scientifiques de l'UNESCO

La 7ème session du CIG du MOST a souligné le besoin de liens plus étroits entre le MOST et les autres programmes scientifiques de l'UNESCO. Le Sommet mondial sur le Développement durable et les objectifs fixés dans le cadre du Millénaire continue à proposer le cadre d'une vision stratégique pour les cinq programmes scientifiques de l'UNESCO, tous unis sous un thème commun, celui de la durabilité. Leur objectif est de fournir des bases scientifiques pour comprendre les changements qui s'opèrent à l'échelle mondiale tout en fournissant des informations pertinentes aux décideurs appelés à formuler des politiques sur le Développement durable. Le MOST est particulièrement adapté pour fournir le soutien (connaissances et conseils pour les grandes lignes politiques) concernant les aspects sociaux des questions couvertes par les autres programmes scientifiques de l'UNESCO.

Les solutions adoptées par plusieurs pays par rapport au MOST facilitent l'interaction entre les programmes. Ainsi, le Canada a constitué une commission sectorielle pour les Sciences sociales, humaines et naturelles qui traite de tous les programmes scientifiques. C'est dans ce cadre qu'un sous comité spécial travaille avec le MOST. De même, la Suède a confié la tâche d'assurer et de coordonner les aides au niveau national apportées à tous les programmes scientifiques au Conseil de la Recherche suédois. Dans beaucoup d'autre pays - spécialement en Europe centrale et orientale - les responsabilités pour le MOST (et pour les programmes scientifiques de l'UNESCO) ont été confiées à des instituts de recherches spécialisés qui se trouvent auprès des diverses Académies nationales de Sciences. A signaler que d'autres solutions également intéressantes ont été trouvées dans d'autres pays tels que l'Indonésie, l'Uruguay, Tunisie etc. Cependant, promouvoir la coopération inter programme tel qu'il a été souligné lors

de la dernière réunion des chaires des 6 programmes scientifiques de l'UNESCO, (Paris 5-6 octobre 2005) devrait être systématiquement poursuivi.

13. Les liens avec les Chaires UNESCO

Selon l'avis de l'évaluateur, le potentiel des Chaires UNITWIN/UNESCO dans le domaine des Sciences sociales n'a pas été assez utilisé au profit du MOST. Elles fournissent un excellent moyen pour renforcer l'activité. Les Chaires UNESCO en Sciences sociales et les réseaux UNITWIN ne sont pas seulement des réservoirs de recherches mais constituent une bonne plate-forme pour la construction de réseaux. Les Chaires UNESCO pour le Développement durable, fonctionnant déjà comme un réseau, pourraient fournir le noyau essentiel. La mise en réseau des Chaires et leur emploi pour renforcer le MOST dans sa ligne d'action devrait systématiquement être suivie dans le futur. Elles peuvent aider les CLN en renforçant leur action au niveau national et peuvent faciliter le travail en réseau et la recherche conjointe à l'échelle régionale.

Plusieurs Chaires UNESCO sont déjà liées à des CLN et mènent des activités venant en soutien du MOST (Bulgarie, Chili, Roumanie, Uruguay etc..). Dans un pays, (République de Moldavie), le point focal du MOST est également le coordinateur de la Chaire UNESCO. Il est donc à la fois possible et nécessaire de faire un plein usage des Chaires UNESCO et des réseaux UNITWIN pour renforcer le MOST dans toutes les régions.

Les initiatives suivantes prises pendant l'évaluation s'annoncent prometteuses :

- Le CLN de Roumanie a demandé le soutien du CEPES (Centre Européen d'Education Supérieure de l'UNESCO) pour accroître la coopération régionale au bénéfice du MOST à travers les Chaires UNESCO dont il a la responsabilité, notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale
- Mise en place d'une Chaire UNESCO à l'université de Pavie, où le Centre de Coopération et de Développement International est impliqué dans des activités très en phase avec les préoccupations du MOST. Le directeur du Centre a rencontré l'ADG/SHS pour étudier cette possibilité. L'université de Pavie et la Chaire UNESCO, si l'accord se met en place, pourraient jouer un rôle dans la redynamisation du MOST en Italie
- En associant la Chaire sur les Droits humains, la démocratie et l'éducation à la paix de l'UNESCO à l'université de Thessalonique, afin de renforcer l'action du MOST en Grèce. Le titulaire de la Chaire discutera de la question avec la Commission Nationale de Grèce
- Une proposition de lancer un projet du MOST pour la Palestine a été définie, en se basant sur le soutien attendu et provenant du réseau PEACE des universités européennes.

14. Financement

Il a été pris bonne note au cours de l'évaluation de la plainte presque unanime des CLN et des Commissions Nationales concernant le manque de moyens et de fonds mis à la disposition du MOST à la fois par l'UNESCO et les Etats membres. La 7^{ème} session du CIG a exprimé sa préoccupation devant la dégradation de la situation financière des Sciences sociales à travers le monde, autant dans les pays

développés que dans les pays en développement. Le CIG a plaidé devant les gouvernements comme devant l'UNESCO pour que l'attention soit portée vers le renforcement nécessaire de la recherche en Sciences sociales et de la formation et pour fournir des fonds adaptés à ce double objectif.

Les observations suivantes peuvent être faites par l'évaluation sur ce point :

- a) beaucoup de pays ont donné comme exemple des projets du MOST menés sans soutien financier qu'il soit interne ou externe, ce qui montre qu'il y a des solutions quand l'attention se porte sur la sécurisation du financement
- b) les attentes de financement par l'UNESCO sont grandes. Ceci à beaucoup d'égards montre que les anciennes pratiques de la Phase I du MOST se renouvellent ; les Commissions Nationales et les CLN avaient proposé des projets pour leur financement, sur une base compétitive, venant du budget du MOST. Cette pratique ne peut continuer et pour des raisons évidentes, une solution alternative doit être trouvée
- c) un très faible usage est fait des programmes de participation de financements pour les activités du MOST.

Cette évaluation ne peut pas et n'est pas prévue pour trouver des solutions à la situation financière du MOST. Elle peut seulement mettre en évidence les besoins prioritaires, les expériences qui pourraient être étendues et les pistes possibles à suivre. On en retiendra cinq :

- 1) un financement approprié de la part des Etats membres et de l'UNESCO est essentiel pour relancer le MOST et mettre en marche l'éventail de ses activités, y compris la mise en œuvre des structures de soutien et les réseaux prévus pour la nouvelle Phase II
- 2) la recommandation de la 7^{ème} session du CIG de mettre en place un fond international pour le MOST, similaire à ce qui a été fait pour le PIDC (Programme International pour le Développement de la Communication) doit être suivie avec la pleine implication de l'UNESCO, des Commissions Nationales et des membres du CIG
- 3) la piste à suivre pour mettre en œuvre les objectifs du CIG est de chercher des partenariats et des alliances (cf section 10) en lien avec les activités menées par les organisations des NU, les OIG et d'autres organisations, fondations et agences de donateurs
- 4) les fonds de l'UNESCO, bien que limités, doivent être utilisés plus judicieusement en équilibrant les dépenses pour les publications, le site Internet du MOST et les outils de recherche avec les affectations nécessaires de fonds pour aider les Etats membres à mettre en place les structures de soutien du MOST et à mener à bien ses activités
- 5) le MOST est essentiellement une entreprise de coopération internationale dans laquelle l'esprit de solidarité et le partage doivent prévaloir, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités au bénéfice des pays en développement.

III. CONCLUSIONS

Les principales conclusions de l'évaluation présentée lors de la 7^{ème} session du GIC gardent toute leur validité :

- le nombre des Etats membres ayant établi leur CLN (ou des mécanismes et structures similaires pour gérer le MOST au niveau national) reste réduit

- même lorsque les CLN existent, leurs structures, leurs statuts institutionnels et la gamme des rôles et des fonctions qu'ils assument sont 1) très divers, ce qui rend les coopérations internationales et nationales plutôt difficiles 2) ils ne sont pas bien adaptés aux exigences de la réorientation de la Phase II du MOST, relative aux liens entre recherches – politiques – pratiques
- un réel besoin s'est exprimé – en dehors de l'amélioration des capacités pour l'action au niveau national – afin de développer ces mêmes capacités au niveau régional, pour lesquelles des structures correspondantes doivent être élaborées, notamment en relation avec les Forums Régionaux des ministres du Développement social
- on observe une plainte générale au sujet du manque de ressources et des bases de financement pour le MOST
- le Secrétariat du MOST est en sous effectif et il ne lui est pas possible de faire face à la masse de travail exigée - parmi d'autres responsabilités - pour assurer un contact régulier avec les structures du MOST et avec les réseaux aux niveaux national, régional et international.

D'autre part, en dépit d'un ralentissement perceptible des activités du MOST au cours de la période de transition, l'évaluation a démontré qu'il y a un intérêt constant envers le MOST non seulement de la part de la communauté des chercheurs mais aussi d'une large majorité des Etats membres. L'évaluation en elle-même a été accueillie avec intérêt et considérée comme une opportunité pour renouveler et réactiver le MOST. Il est significatif que pratiquement toutes les réponses au questionnaire aient mis l'accent sur le fait que l'évaluation devrait conduire à un renforcement des activités du MOST et à l'élaboration des structures appropriées pour gérer la Phase II du MOST.

Il y a de bonnes chances que le processus de redéfinition de l'architecture des CLN du MOST réussisse. Son but est d'ajuster l'affiliation, la structure et les actions des CLN dans le but de mettre en œuvre la nouvelle mission du programme en :

- réduisant le fossé entre la formulation des politiques sociales et les recherches en Sciences sociales au niveau national
- appuyant et promouvant les Sciences sociales au niveau national
- articulant des actions concrètes au niveau national avec la recherche régionale et les réseaux politiques identifiés à travers des consultations
- établissant des communautés de recherches sur des thèmes spécifiques
- organisant des échanges aux niveaux régional et international.

Les propositions et les recommandations suivantes sont soumises au CIG et au CCS dans ce but.

IV. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Propositions pour la réorganisation des structures de mise en oeuvre du MOST aux niveaux national, régional et international

Sur la base de l'évaluation et en gardant en mémoire les recommandations de la 7^{ème} session du CIG, une réorganisation approfondie des structures de soutien, du travail en réseau et des modalités de liaison pour le MOST aux niveaux national, régional et international est soumise à discussion et à décision par le CIG et le CCS. Le but de ces propositions est d'avoir à chaque niveau (a) des responsabilités bien définies pour les personnes/institutions/structures faisant appel au MOST, (b) des organismes représentatifs auprès desquels les questions relatives au MOST sont débattues, les

activités planifiées et leur mise en œuvre régulièrement évaluée, (c) un système de réseaux de recherches engagés dans des projets de recherches phares et dans d'autres activités variées (d) des liens avec une gamme étendue de partenaires comprenant également les liens avec les organismes gouvernementaux et les décideurs.

Une attention particulière a été apportée afin d'éviter de proposer des structures ambitieuses et lourdes pour un programme rencontrant de sérieuses contraintes financières.

En réalité, avec ces propositions, il s'agit d'étendre ce que l'on pourrait appeler « les meilleures expériences » prévalant déjà dans certains pays. En principe, il ne devrait pas y avoir de coûts additionnels ou des surcoûts excédant ce que bon nombre de pays assurent déjà pour les activités actuelles du MOST. Cependant, l'attention est attirée sur le fait qu'un minimum de fonds est nécessaire pour aider à l'élaboration des structures dans les pays en développement.

1.1 Modalités de mise en œuvre du MOST, mécanismes, structures au niveau national

- **désignation d'un responsable des liaisons/ point focal/ personne de contact** ayant le temps, la capacité et les ressources pour mener un nombre important de tâches et en assumer la responsabilité – décrites clairement dans son cahier des charges - pour promouvoir MOST au niveau national. Il/elle pourrait être accueilli(e) par la Commission Nationale pour l'UNESCO. Une autre alternative est qu'il/elle soit placé(e) dans un ministère ayant des responsabilités dans les domaines relevant du MOST (par exemple le ministère du Développement social) ou dans un institut de recherche, à condition que ce dernier ait un statut bien défini et des liens étroits avec les autorités nationales.
- **Forum National du MOST (FNM) ou CLN** du MOST composé d'un groupe de personnes bien informées, engagées et pleines de ressources représentant les autorités nationales, la communauté de recherches et les acteurs de la société civile pouvant effectivement promouvoir le MOST en planifiant, coordonnant et assurant la mise en place d'une vaste gamme d'activités au niveau national. C'est par le biais des FNM que des réseaux de recherches se mettent en place et que le lien entre la recherche, la politique et la pratique peut être garanti. Ils assurent les liens avec les autres programmes scientifiques de l'Unesco et les programmes/projets pertinents entrepris avec le soutien des agences des NU et des OIG. Le Secrétariat du MOST pourrait être le point focal/ la personne de contact. Les FNM devraient soumettre un rapport au Secrétariat du MOST tous les deux ans.
- **Réseau(x) de recherche du MOST (RRM)**, mis en place par le Forum National MOST (FNM) afin d'entreprendre une recherche orientée vers les politiques sur des thèmes prioritaires identifiés au niveau national et afin de fournir des conseils aux personnes responsables de la formulation des politiques. Les RRM devraient également pouvoir remplir les fonctions de laboratoires d'idées, de plate-forme de dialogue et de plaidoyer préconisés pour le MOST. Les FNM travailleront en étroite collaboration avec les sous commissions des Sciences sociales des Commissions Nationales pour l'UNESCO, les instituts de recherche et les universités, les organisations professionnelles et les acteurs de la société civile. Les réseaux UNITWIN et les Chaires UNESCO seront associés à leurs activités.

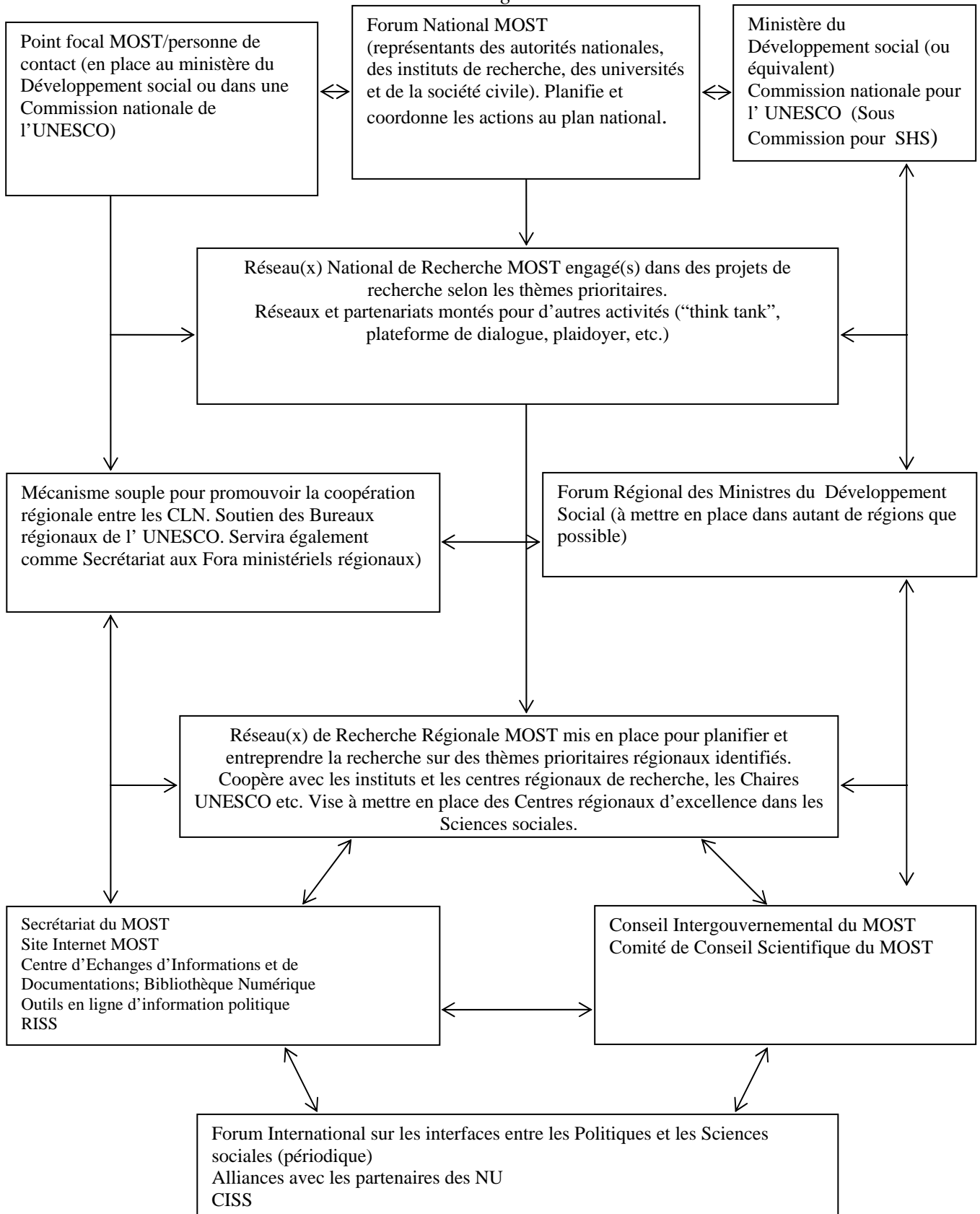
1.2 Modalités de mise en œuvre du MOST, mécanismes, structures au niveau régional

- **Les Forums régionaux des ministres du Développement Social** s'avèrent être l'initiative la mieux adaptée pour promouvoir les activités du MOST au niveau régional. Ils devraient être étendus afin de couvrir davantage de régions que ce qui est fait actuellement
- **Les Comités Régionaux ad hoc du MOST**, établis en vue de promouvoir la coopération parmi les FNM. Ils devraient favoriser la mise en place des décisions adoptées par les Forums régionaux du MOST. Ils ne doivent pas être considérés comme des structures rigides et onéreuses mais devraient se constituer comme des arrangements souples (réunions périodiques quand cela s'avère nécessaire et contact permanent par le biais d'Internet) à travers lesquels les points focaux nationaux et les FNM acceptent de conduire des activités régionales. Le Forum national MOST et le point focal du pays accueillant le Forum régional des ministres prendra l'initiative et servira de coordinateur
- **Les Réseaux Régionaux de Recherche du MOST**, établis en vue de promouvoir une recherche en Sciences sociales orientée vers les politiques et ce plus particulièrement pour les six thèmes de recherche définis comme priorités régionales. Ils seront mis en place par le biais des liens établis avec les partenaires potentiels du MOST dans la région (associations régionales de Sciences sociales et institutions comme CODESRIA, FLACSO, etc.) le réseau des Chaires UNESCO, etc. L'objectif final est la mise en place de Centres d'excellence en Sciences sociales dans chacune des régions.

1.3 Modalités de mise en œuvre du MOST, mécanismes, structures au niveau international.

- **Le Conseil Intergouvernemental (CIG) et le Comité de Conseil Scientifique (CCS)** apporteront leur appui et superviseront l'ensemble des activités du MOST
- **Le Secrétariat du MOST** sera responsable de l'exécution du programme et apportera son appui
- **Le Forum International sur les Interfaces entre politiques et Sciences sociales** pourrait s'avérer être la vraie structure au niveau international où tous les acteurs majeurs du MOST, allant des chercheurs en sciences sociales aux décideurs politiques en passant par les acteurs de la société civile, se rencontrent pour échanger leurs points de vue sur les liens entre la recherche et les politiques pour une transformation sociale positive. Il peut contribuer significativement à la visibilité et à la crédibilité du MOST. Si le Forum de Buenos-Aires le décide, tous les soutiens devraient être étendus afin de devenir un événement du MOST régulier et périodique.
- **Partenariats et alliances** avec des projets et programmes entrepris par les agences et les organisations onusiennes, les organisations internationales et les organismes donateurs et qui couvrent des domaines en liens avec les préoccupations du MOST. La coopération avec une vaste gamme d'ONG fait également partie des dispositions du travail à effectuer au niveau international couvrant les domaines du MOST. Plus particulièrement, la coopération avec le CISS devrait être renforcée et bénéficier aux deux parties.

Schéma 2 : Charte Organisationnelle du MOST



B. Recommandations

i) Recommandations pour l'UNESCO et le secrétariat du MOST

1. le Secrétariat du MOST et les bureaux *décentralisés* de l'UNESCO devront pleinement s'impliquer et apporter un soutien total aux Etats membres en mettant en place des structures de soutien pour le MOST selon les axes approuvés par le CIG du MOST lors de la 7^{ème} session de juillet 2005 (cf I)
2. Les commissions nationales pour l'UNESCO devraient élargir le soutien et ce en étroite coopération avec les organismes concernés, organisations et institutions établis dans leurs pays pour le processus de réorganisation des CLN et d'autres structures de soutien pour le MOST au niveau national.
3. Le secrétariat du MOST ainsi que les bureaux décentralisés de l'UNESCO doivent collaborer étroitement avec les Commissions Nationales et avec d'autres partenaires du MOST afin de mettre en place des dispositifs de liaison, de réseaux spécifiques au MOST aux niveaux régional et international.
4. Les membres du GIC, et plus particulièrement ceux de son bureau et ceux de son comité de conseil Scientifiques devraient s'impliquer plus activement dans la mise en place des structures proposés. L'initiative d'améliorer l'élaboration de structures de coopération dans les sous régions dont les vice présidents régionaux en particulier sont responsables devraient être prises par ces derniers.
5. Une discussion sur les aspects organisationnels des structures nationales et régionales du MOST pouvant servir d'inter liens entre la recherche et les politiques doivent être organisés à l'occasion du Forum International sur les politiques des sciences sociales ayant lieu à Buenos Aires en février 2006 avec la large participation des représentants des principales composantes du MOST, des décideurs, des chercheurs, des acteurs de la société civile.
6. Les directives pour les CLN seront revues pour être en accord avec les nouvelles exigences du programme. Cette révision sera effectuée en étroite consultation et coopération avec les Secrétariats des autres programmes scientifiques de l'UNESCO qui ont des structures similaires au niveau national.
7. Un système de rapport biannuel des CLN pour le secrétariat du MOST et le CIG devrait être présenté tout en favorisant simultanément le développement d'une communication interactive régulière basée sur les TIC.

ii) Les coalitions, partenariats, réseaux et autres liens pour renforcer les activités du programme.

8. Des liens et des alliances seront établis avec un large éventail de partenaires voisins et des synergies seront construites avec des projets et des programmes lancés par les Nations Unies, les OIG et les agences de donateurs qui couvrent des domaines en rapport avec les préoccupations du MOST.
9. Des liens plus étroits avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO, selon ce qui a été recommandé lors de la rencontre des présidents des différents CIG, devront être développés dans le but d'arriver à un planning commun et à l'exécution d'activités qui sont d'intérêt mutuel. Le MOST est particulièrement apte à fournir le soutien (connaissances et conseils pour les grandes lignes politiques)

concernant les aspects sociaux des questions traitées par les programmes scientifiques sur recommandations des présidents

10. En même temps, des liens seront établis avec les autres grands programmes de l'UNESCO, tels que l'Education pour tous et les actions engagées par l'UNESCO dans le cadre de la Décennie Mondiale pour l'Education et le Développement durable
11. Les bureaux hors siège de l'UNESCO seront eux aussi plus étroitement impliqués dans la promotion et dans la coordination de la phase II du MOST au niveau régional en particulier et dans les activités en relation avec les thèmes de recherche de priorité régionale.
12. A partir des résultats de l'évaluation en cours des chaires UNESCO en Sciences Sociales, le Secrétariat du MOST devrait faire des démarches avec l'aide des commissions nationales et avec les bureaux hors siège de l'UNESCO pour associer au MOST un plus grand nombre de chaires UNESCO et réseaux UNITWIN;
13. Des mesures devraient être prises par le Secrétariat du MOST le CIG et le SAC pour établir des liens de travail plus étroits avec les associations de sciences sociales nationales, régionales, internationales et les ONG. La coopération avec les CISS dans l'accord cadre existant avec l'UNESCO par rapport au MOST devrait être plus renforcée et rendue plus spécifiques.

iii) Les stratégies de communication et les capacités d'extension

14. Le Secrétariat du MOST devrait poursuivre ses efforts pour renforcer ses capacités de communication et les stratégies avec les CLN, les états membres et des partenaires variés. Toutes les facilités à sa disposition – en particulier le site Internet du MOST – seront utilisées pour assurer ces liens. Le site Internet devrait davantage servir d'outil de communication interactif, permettant aux points focaux du MOST et aux CLN d'être en contacts constants avec le Secrétariat, d'avoir un accès à la base de données du MOST et du Centre d'Informations et de Documentations tout en contribuant à leur actualisation.
15. Les projets de constituer un bulletin d'information électronique et de forums électroniques pour le MOST devraient être poursuivis de manière à ce que les capacités d'extension et de communication soient renforcés et que l'organisation de débats et de consultations/conseils puissent avoir lieu à chaque fois que des projets de recherche à grande échelle sont mis en route et aussitôt que les événements et les débats d'envergure internationales du MOST sont organisés.
16. Les travaux initiés par le Secrétariat du MOST pour le lancement d'une base de connaissances de TIC du MOST pour la plate forme politique devraient se poursuivre en consultation étroite avec les experts et les chercheurs afin de s'assurer que les besoins identifiés sont remplis.

iv) Les ressources et les financements

17. l'UNESCO devrait accorder une attention particulière aux recommandations émises lors de la 7^{ème} session du CIG du MOST dans laquelle il était question de transformer le MOST en programme central de l'organisation et de lui allouer les ressources adéquates pour son exécution. De même le

secteur des sciences sociales devrait effectuer des démarches pour consolider le programme en reliant les activités pertinentes en cours au secteur couvert par le MOST ;

18. Les états membres devraient accroître leurs soutien matériel et financier au MOST spécialement pendant l'étape actuelle de la phase II du MOST qui nécessite des ressources pour réussir son essor.
19. l'UNESCO et les états membres devraient prendre des mesures afin que de mettre en place un fond international pour le MOST tel qu'il avait été proposé au GIC lors de la 7^{ème} session en juillet 2005.

—